



## Thon en conserve : Auchan s'engage

**Contribution essentielle à sa politique pêche responsable, Auchan réaffirme ses engagements en matière d'approvisionnement en thon pour les conserves à sa marque.**

Avec près de cinq millions de tonnes pêchées par an, les espèces de thons (Listao (Katsuwonus pelamis, Albacore (Thunnus albacares), Obèse (Thunnus obesus), Germon (Thunnus alalunga) constituent l'une des plus importantes pêcheries au monde, soit 5% des captures mondiales. En tant que produit de consommation courante, il nous est difficile d'imaginer que la disponibilité de la ressource en thon puisse être critique. Pourtant, près de la moitié des stocks le sont : sur les 19 stocks des 4 principales espèces commercialisées, 6 sont surexploités ou à la limite de la surexploitation. En cause notamment, la surcapacité de certaines flottes via l'utilisation de techniques de pêche particulièrement efficaces, la pêche illégale et un manque de contrôle et de régulation.

Engagé de longue date pour proposer une offre responsable et durable au consommateur citoyen, Auchan Retail France réaffirme, à travers de cette politique, son engagement en faveur d'une pêche durable et responsable, respectant les ressources, les hommes et les océans. Auchan Retail France est membre du groupe TUPA, Tuna Protection Alliance (<https://www.earthworm.org/our-work/projects/tuna-protection-alliance>).

## Des engagements pour les conserves de thon à marque Auchan

**Auchan Retail France s'approvisionne en thon issu de pêches légales, transparentes et documentées.**

- Auchan Retail France compile avec l'aide de ses fournisseurs et du groupe TUPA toutes les informations **relatives aux bateaux de pêche** pour assurer une traçabilité complète. Ceci au travers notamment d'un exercice de cartographie annuel.
- Auchan Retail France **refuse tout approvisionnement en produits issus de la pêche INN[5]** conformément aux engagements des États membres de l'Union Européenne. La réglementation applicable aux zones de pêche doit donc être strictement respectée.
- Auchan Retail France rappelle notamment à ses fournisseurs l'obligation du respect **des aires marines protégées** et des dates de pêche.
- Auchan Retail France **interdit le transbordement en mer** (sauf cas de force majeure) et encourage de limiter le recours aux navires de soutien.
- Auchan Retail France exige la présence d'observateur à bord pour les pêcheries de thon tropicaux : observateur électronique (vidéo par enregistrement en continu), et/ou observateur humain en neutralité avec l'armateur.
- Auchan Retail France assure **la transparence de l'espèce et la traçabilité. L'espèce et la zone de pêche FAO** sont indiquées sur toutes les boîtes de thon à marque Auchan. Sur les références d'Albacore et Listao Filière Responsable Auchan, **le nom du bateau** sera même **inscrit au jet d'encre, d'ici fin 2021**.
- Auchan Retail France s'engage notamment à ne travailler qu'avec des fournisseurs dont les flottes de **thoniers senneurs sont enregistrées à 100% au PVR[4]**, et encourage les autres flottes à s'y enregistrer.

## La préservation de la ressource et de l'écosystème

Auchan Retail est attentif à l'état des stocks et au respect des équilibres entre espèces dans la constitution de son offre, afin de ne pas surexploiter plus un stock que l'autre. L'Albacore, de par son cycle de reproduction plus lent, subit la plus grosse pression démographique et est factuellement le plus menacé.

Au-delà de l'enjeu d'exploitation d'un stock en particulier se cache l'enjeu de la pêche accessoire liée principalement à l'utilisation de DCP[1] utilisés à outrance. Si Auchan s'engage à augmenter ses approvisionnements de thon pêchés sur bancs libres, les enjeux liés aux DCP[1] ne doivent pas pour autant être écartés.

**Par la volonté de favoriser la senne sur banc libres**, Auchan Retail France recherche **un équilibre durable avec les autres modes de capture**.

- Auchan Retail France s'associe aux actions de plaidoyer, qui encouragent notamment auprès des ORGP[7] le renforcement de la gestion des stocks de thon, au travers de sa participation au groupe TUPA,
- Auchan Retail France s'appuie sur les rapports de l'ISSF[3] de l'état des différents stocks disséminés sur le globe, pour agir sur ses zones d'approvisionnement en respectant les équilibres quantitatifs de ses approvisionnements et les équilibres économiques locaux.
- Auchan Retail France est également très sensible **à la localisation des conserveries** ; Auchan Retail France sélectionne les sites de transformation des longes par le prisme de la proximité des zones de pêche et des zones de débarquement.
- Depuis 2017, Auchan Retail France interdit l'utilisation de Thon Albacore dans la composition de ses références premiers prix (POUCE) et utilise uniquement du Listao pour ces références.
- Auchan Retail France s'engage à atteindre un approvisionnement en **Thon Albacore de 90% sur bancs libres d'ici la fin 2021** notamment au travers de sa Filière Responsable Thon en conserves. A horizon 2025, Auchan Retail France **souhaite atteindre 40% d'approvisionnement en Listao sur bancs libres** .
- Auchan Retail France exige de tous ses fournisseurs des mesures concernant **la limitation des captures de juvéniles**, par l'utilisation notamment de taille de mailles de filets adaptées ou encore la limitation de la pêche sous DCP[1] .
- Dans le cas où les DCP[1] seraient encore nécessaires, Auchan Retail France encourage l'utilisation de **DCP[1] non maillants**, biodégradables ou recyclés, en remplacement des DCP[1] maillants (recommandations de l'ISSF[3]), pour limiter les prises accessoires et préserver l'ensemble de l'écosystème.
- Par ailleurs, Auchan Retail France **interdit** à ses fournisseurs l'utilisation de **filets maillants dérivants** de grande capacité (i.e. supérieure à 2,5km).

Concernant la préservation d'autres espèces, Auchan Retail France demande à ses fournisseurs la formation des équipages pour la remise à l'eau sans dommage des prises accessoires vivantes. Et au-delà de la pêche accessoire, Auchan Retail France **interdit la pratique du "Shark Finning"** à bord des bateaux. Le shark finning est une pratique consistant à capturer des requins pour leur couper les ailerons et la nageoire caudale puis à les rejeter mutilés à la mer

## Une attention marquée aux enjeux sociaux

Contractuellement, les fournisseurs d'Auchan Retail France s'engagent à suivre le Code d'éthique commerciale et à respecter les conditions d'emploi et de travail.

Aussi bien à bord des bateaux que dans les conserveries, Auchan Retail France affirme sa position contre le travail des enfants et le travail forcé. Auchan Retail France s'approvisionne auprès de conserveries auditées selon le référentiel Amfori BSCI (pour les conserveries hors France).

Auchan Retail France encourage ses fournisseurs à diligenter des audits auprès des armateurs, à bord des bateaux, sur les bases de la convention C188 de l'OIT.

Auchan Retail France **interdit à ses fournisseurs de s'approvisionner auprès des bateaux présents dans la « Liste des bateaux à risque »** établie et tenue à jour par TUPA.

**Les différents engagements présentés ici sont intégralement repris lors de nos appels d'offres.**

Ces engagements spécifiques font partie intégrante de la politique pêche durable et aquaculture responsable d'Auchan Retail France.

<https://www.auchan-agit.fr/uploads/media-6001dc7793ad9.pdf>

---

[1] DCP : Dispositif de concentration de poissons

[2] FAD : Fish Aggregating Device

[3] ISSF : International Seafood Sustainability Foundation

[4] PVR : Proactive Vessel Register

[5] INN : Illicite, Non déclarée et Non réglementée

[6] IUU : Illegal, Unreported and Unregulated.

[7] ORGP : Organisation Régionale de Gestion de Pêche